

Commission des Communautés Européennes. *La compétitivité des industries de la Communauté*. Luxembourg, Commission des Communautés Européennes, 1982, 120 p.

Bernard Haudeville

Volume 15, Number 2, 1984

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/701677ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/701677ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Haudeville, B. (1984). Review of [Commission des Communautés Européennes. *La compétitivité des industries de la Communauté*. Luxembourg, Commission des Communautés Européennes, 1982, 120 p.] *Études internationales*, 15(2), 439–440. <https://doi.org/10.7202/701677ar>

le pour expliquer la mince marge de manoeuvre des dirigeants sociaux-démocrates. Afin de continuer l'oeuvre de consolidation intérieure et extérieure de la jeune République fédérale, et de se maintenir au pouvoir, le chancelier Schmidt n'a pas hésité à faire des compromis avec les libéraux; paradoxalement, ceux-là mêmes qui de l'intérieur du SPD s'opposaient au chancelier social-démocrate, trop concilant et trop conservateur à leur goût, seront les premiers à déplorer sa défaite et la venue d'une nouvelle coalition conservatrice à Bonn (CDU-CSU et FDP).

Ces quelques réserves n'enlèvent rien à la richesse de cette étude, qui est non seulement nécessaire pour comprendre le SPD mais aussi utile comme modèle d'analyse de l'évolution de la plupart des partis politiques au pouvoir dans les démocraties occidentales. Cet ouvrage nous permet aussi de mieux saisir les transformations actuelles qui se produisent dans le SPD depuis qu'il est de retour dans l'opposition; en novembre 1983, le député Volker Rühle (CDU), faisait la remarque suivante: « La physionomie politique d'un parti peut aussi se révéler à partir de ses marginaux: hier c'étaient Coppik, Eppler et Lafontaine (gauche du SPD), aujourd'hui ce sont Schmidt, Matthöfer et Apel (anciens chancelier et ministres appartenant au centre-droit du SPD) ».¹

P. LÉTOURNEAU

*Département des sciences humaines
Collège Militaire Royal, St-Jean,
Province de Québec*

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES. *La compétitivité des industries de la Communauté*. Luxembourg, Commission des Communautés Européennes, 1982, 120 p.

Il s'agit d'un rapport rédigé par la Commission des Communautés Européennes à la demande du Parlement Européen et destiné à permettre une évaluation des performances

passées de l'Industrie Européenne et de ses perspectives d'avenir. Après une période de croissance rapide, on constate en effet depuis 1970 et plus encore 1973 une certaine érosion des performances de l'industrie de la CEE qui se traduit par de mauvais résultats en matière d'emploi en particulier. La comparaison avec d'autres régions développées comme les États-Unis et le Japon confirme cette médiocrité.

Le rapport comprend 85 pages et 5 annexes, réparties en 4 chapitres consacrés aux échanges commerciaux, aux coûts et aux taux de change, à l'industrie et enfin à la gestion des entreprises. Nous présenterons dans un premier temps le constat puis dans un deuxième temps les perspectives d'avenir.

I - Le Constat

La Communauté reste la première puissance commerciale du monde devant les États-Unis et le Japon. Elle a même amélioré sa position dans un certain nombre de secteurs comme les pièces pour automobiles, les appareils de télécommunication, la chimie organique. Néanmoins, la position de la CEE s'est légèrement affaiblie pour les seuls produits manufacturiers et elle a réajusté de mauvaises performances pour le fer et l'acier, l'automobile, les machines outils à métaux ou les circuits électroniques par exemple. En termes de spécialisation il apparaît que la Communauté est moins spécialisée dans ses échanges avec le reste du monde que ses grands partenaires. D'où la tentation de considérer qu'elle est insuffisamment spécialisée. En particulier on ne retrouve pas la montée de la spécialisation vers les industries de haute technologie constatée au Japon, bien que la classification donnée en Annexe 5 pour ces industries, nous semble trop large. La comparaison entre taux de change, taux de salaires et productivité se heurte aux difficultés méthodologiques habituelles en ce domaine. En matière d'investissement, la Communauté fait mieux que les États-Unis, mais moins bien que le Japon. Une des causes de cette stagnation est sans doute à chercher du côté de la baisse de la rentabilité du capital.

1. *Die Zeit*, 2 décembre 1983 (édition internationale).

II l'Avenir

Il est commandé par 3 facteurs: la population, la formation, l'unification. La CEE est entrée dans une période de stabilisation et de vieillissement de sa population. Les États-Unis au contraire continuent à connaître une certaine croissance démographique. L'Europe continuera néanmoins à connaître à court terme des problèmes aigus d'emploi. La population active européenne contient en proportion moins de scientifiques et d'ingénieurs qu'aux États-Unis et même qu'au Japon, après le formidable effort de rattrapage réalisé par ce dernier pays depuis 1965. Au niveau de la formation, les Européens se dirigent moins vers la gestion que les Américains et moins vers l'ingénierie que les Japonais. En dépit des apparences, la CEE constitue un espace morcelé ce qui occasionne un handicap au niveau de la taille du marché et des économies d'échelle, au niveau de la recherche et de la technologie. En matière de commandes publiques par exemple, les préférences nationales font obstacle à l'émergence de grands compétiteurs pour les entreprises américaines et japonaises. On ne pourra qu'être d'accord avec les conclusions de cet intéressant rapport qui plaident pour un espace industriel européen. En attendant, les grandes réalisations communes comme Airbus ou Ariane plaident fortement en faveur de l'Europe de la Technologie.

Bernard HAUDEVILLE

*Département d'économie et de gestion
Université d'Orléans, France*

MCALLISTER, Ian. *Regional Development and the European Economic Community: A Canadian Perspective*. Montréal, L'Institut de recherches politiques, 1982, 266 p.

Les problèmes d'aménagement du territoire qui ont été des traits de la Communauté économique européenne (CEE) depuis son établissement, sont analysés clairement et avec concision dans ce nouveau livre, et les politiques imaginées dans le but d'éliminer les problèmes sont décrites et évaluées en détail.

Si l'ouvrage s'arrêtait là, il constituerait déjà un excellent guide sur l'aménagement du territoire européen. Le lecteur peut cependant se réjouir à deux autres titres. D'abord, McAllister comprend bien que des instruments explicites de politique régionale ne sont qu'une partie de la solution aux problèmes régionaux, et il étudie donc une gamme de politiques et de fonds communautaires. Deuxièmement, et cet aspect est peut-être plus important pour les lecteurs canadiens, il fait une comparaison détaillée entre les politiques d'aménagement du territoire du Canada et celles de la CEE, en énumérant ressemblances, différences et leçons à tirer des deux expériences.

Les trois premiers chapitres constituent une excellente introduction à la Communauté, qui ne requiert pas une connaissance de l'histoire ou de la politique européennes. Les cartes et les statistiques des publications officielles de la CEE sont incluses, mais il est dommage que toutes les cartes aient été si réduites en photocopie que le détail des frontières et des noms de lieux soit presque illisible. S'il n'y avait eu qu'une carte grandeur nature, les lecteurs peu familiers à la géographie européenne auraient pu comprendre les autres cartes plus facilement. Mais ceci ne constitue qu'une récrimination secondaire. La population, l'emploi, le revenu national et les données du commerce extérieur sont fournis pour chaque État membre et pour les régions lorsque nécessaire. Dans quelques cas, les données pour le dernier État à devenir membre – en 1981 – de la Communauté, la Grèce, peuvent être trouvées bien qu'il n'y ait que peu de chose jusqu'ici.

Lorsqu'il décrit les efforts entrepris par les États membres de la CEE pour corriger les déséquilibres régionaux, McAllister reconnaît que les fondements théoriques ont rarement été explicités, encore moins discutés ou adoptés par la Communauté. Les données détaillées par région, qui peuvent être comparables pour l'ensemble de la Communauté, deviennent petit à petit disponibles et chaque pays a sa propre perception de ce qui constitue un problème régional. Pour les Italiens ou les Grecs, par exemple, la République fédérale d'Allemagne n'a guère de problème régional,